

ATTESTATION.

Le Notaire Alexis BRAHY, de résidence à Charleroi, atteste et certifie qu'aux termes d'un acte reçu ce jour par son ministère à l'intervention du Notaire Martin DELPLANCHE, de résidence à La Louvière.

Monsieur **BRIFFOZ Eric Robert Mathieu Fernand Ghislain**, né à Rocourt le quatre septembre mil neuf cent septante-deux, divorcé, domicilié à 7060 SOIGNIES, Rue de la Station 84.

A vendu au profit de :

La société à responsabilité limitée « **GABY REAL ESTATE** », en abrégé « G.R.E. », ayant son siège à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 367, constituée aux termes d'un acte reçu le 13 décembre 2004, publié au Moniteur Belge le 11 janvier suivant, numéro 2005-01-11/0005929, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire Alexis Brahy à Charleroi le 11 octobre 2023, publié au Moniteur Belge le 19 octobre suivant, numéro 23411373, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0870896088 et à la Taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE0870.896.088.

Le bien ci-après décrit :

VILLE DE LA LOUVIÈRE – première division (55022)

Dans un immeuble à appartements dénommé « Résidence La Chanterelle » sis rue de Longtain, 18, érigé sur une parcelle de terrain cadastrée selon extrait récent de la matrice de cadastre section A numéro 305W3 P0000 pour une contenance de 14 ares 99 centiares :

I. Au quatrième étage :

Un studio sis à droite au milieu de la façade latérale du bâtiment dénommé 4,7 (ou E7) et comprenant :

a) En propriété privée et exclusive : hall, séjour avec balcon, cuisine, salle de bains, sur une surface privée de 38 mètres carrés 39dcm² ;

b) En copropriété et indivision forcée, terrain compris :
Cent soixante-neuf dix millièmes (169/10.000èmes) des parties communes générales du complexe.

II. Le garage portant le numéro 12 (selon titre l'ancien emplacement de la cabine électrique qui ne sera pas utilisée et portant le numéro 12).

Observation :

Le titre de propriété étant l'acte du Notaire Jacques BRAHY, à La Louvière, du dix-sept juin mil neuf cent quatre-vingt-trois, précise que cette entité n'aura pas de quotités dans les parties communes et que l'acquéreur pourra s'en servir comme garage.

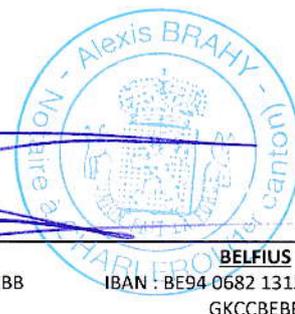
Ces biens sont cadastrés selon un extrait récent de la matrice cadastrale section A numéro 305W3 P0030 sous les références « A4/E7-D/C25 ».

Revenu cadastral : 394,00 euros.

La présente attestation est délivrée à titre d'information.

Fait à Charleroi le 09/07/2025

Alexis BRAHY
Notaire



BNP PARIBAS FORTIS

IBAN : BE46 2600 0720 3836 · BIC :
GEBABEBB

ING

IBAN : BE70 3600 4002 4125 · BIC : BBRUBEBB

BELFIUS

IBAN : BE94 0682 1315 6214 · BIC :
GKCCBEBB